



ARNAUD MONTEBOURG
MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DU REDRESSEMENT PRODUCTIF
ET DU NUMÉRIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 24 juin 2014
N° 163

Croissance des entreprises : Arnaud MONTEBOURG souhaite accompagner la modernisation et le développement des PME et des ETI françaises

Arnaud MONTEBOURG, Ministre de l'Économie, du Redressement productif et du Numérique a reçu ce jour les conclusions de la 4^{ème} étude de conjoncture sur les Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI) françaises, menée conjointement au premier trimestre 2014 par la Direction Générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCIS) et par Bpifrance, auprès de plus de 700 ETI.

A cette occasion, Arnaud MONTEBOURG a salué l'engagement de Bpifrance et de son Directeur général, Nicolas DUFOURCQ aux côtés des ETI françaises, dont le tiers se sont vues financées en 2013 par l'établissement bancaire public. Pour le Ministre, « *cet engagement de la banque publique d'investissement au service du financement des PME et ETI connaîtra demain une nouvelle étape avec la mise en place dans le cadre du plan « usine du futur » de la Nouvelle France Industrielle, d'une gamme de prêts dédiés, destinée à accompagner la modernisation de l'appareil productif* ». Ces prêts seront distribués dans le cadre du Programme des Investissements d'Avenir (PIA) et représenteront 1,2 Mds€. Un nouveau prêt « industrialisation » permettra de financer l'industrialisation de produits, de services ou de procédés issus de la R&D des entreprises. Les différents types de prêt de la gamme « usines du futur » seront cumulables et pourront représenter au global jusqu'à 15 M€ de financement pour une même entreprise et contribuer ainsi à la réalisation d'investissements de l'ordre de 30 M€.

Au-delà de cet accompagnement financier, Arnaud MONTEBOURG a également souhaité que les PME, ETI en puissance, bénéficient d'un suivi plus étroit pour booster leur croissance. Il a ainsi déclaré : « *Je mettrai en place pendant l'été, en collaboration avec Bpifrance et la DGCIS, un groupe de travail qui aura pour première mission de sélectionner une équipe de France de 40 PME. Ces PME devront être des leaders français de leur domaine, volontaires pour s'engager dans une accélération de leur stratégie de croissance, afin de devenir des ETI, champions mondiaux. Il s'agit en quelque sorte de leur faire connaître les meilleures pratiques et de les aider à s'en saisir.* » Pendant deux ans, avec l'aide d'une équipe de « mentors » ayant une bonne connaissance des ETI, du public et du privé, ces PME bénéficieront d'un programme d'entraînement intensif, avec une stratégie basée sur trois piliers :

- l'export collaboratif, avec la mise en place d'une structure d'export commune entre plusieurs PME qui décideront de conquérir ensemble un pays, grâce à leurs produits et services qui devront constituer une offre commerciale cohérente ;
- l'innovation incrémentale axée sur l'amélioration de la qualité du produit ou du service ;
- et la consolidation par croissance externe, avec une approche favorisant les mariages « entre égaux », laissant de la place aux actionnaires et équipes dirigeantes des deux sociétés.

Cette expérimentation à échelle microéconomique a vocation à être un démonstrateur qui sera ensuite déployé à plus grande échelle.

Contacts presse :

Cabinet d'Arnaud MONTEBOURG : 01 53 18 45 13 – sec.merp-n-presse@cabinets.finances.gouv.fr

Marianne ZALC-MULLER

Sibeth NDIAYE